

Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

ÉDITORIAL

La rentrée est là et ce bulletin est l'occasion de dresser notre bilan de l'été : forte actualité de la dette au moment du sommet du G8, crise alimentaire au Niger, assemblée mondiale de la santé des peuples en Equateur et tant d'autres informations qu'il est essentiel de relier à nos domaines d'action. Mais avant tout, nous voulons dédier ce bulletin à deux figures marquantes du combat pour un autre monde disparues au cours de ces derniers mois : Jacques Roche (journaliste et militant du réseau CADTM assassiné en Haïti) et François-Xavier Verschave (président de Survie, voir ci-dessous).  L'ÉQUIPE DU CADTM FRANCE

HOMMAGE

Le 29 juin 2005, disparaissait François-Xavier Verschave. Membre fondateur de Survie, il avait réinventé le mot "Françafrique" et avait décrit ce vaste système de complicités des représentants de l'Etat français (Mitterrand, Pasqua, Chirac et tant d'autres) avec les pires dictateurs du continent noir dans une série de livres au succès retentissant : *"La Françafrique : le plus long scandale de la République"*, *"Noir silence"*, *"Noir procès : offense à chefs d'Etat"*... Loin de se borner à une dénonciation parfaitement documentée des dérives françaises, François-Xavier Verschave tâchait également de faire avancer le concept de "biens publics à l'échelle mondiale" et de diffuser les analyses de l'historien Fernand Braudel. On aimait sa très grande rectitude morale, ses prises de position à la fois nuancées et fermes et son énergie qui semblait inépuisable. On aimait aussi ses vestes de couleur, ses fines moustaches, ses phrases élégantes, sa voix aigue et l'attention égale qu'il portait à tous. Plus qu'un partenaire, c'est un ami, voire un modèle, que le CADTM vient de perdre. Un hommage lui sera rendu le dimanche 18 septembre à 14h à la Congrégation du Saint-Esprit (30 rue Lhomond, Paris 5e).

CITATION

"Quand vous avez une dette, quelle qu'elle soit, il faut l'honorer. C'est un principe de base."

DONALD KABERUKA, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE DU RWANDA
[CITÉ PAR LE GRI-GRI INTERNATIONAL, 2 JUIN 2005]

Quand les dirigeants du Sud cesseront-ils donc d'enrichir leurs créanciers, alors que les droits fondamentaux de leurs populations ne sont pas garantis ?

AGENDA

9 septembre, La Courneuve (93) : intervention de Damien Millet à la Fête de l'Humanité, à 18h.

16 septembre, Etampes (91) : intervention de Damien Millet après le film *Le Cauchemar de Darwin*.

7-9 octobre, Bruxelles : 5e séminaire international du CADTM sur le Droit et la Dette.

10 octobre, Bruxelles : conférence de presse de lancement de l'Observatoire international de la dette (OID) à l'initiative du CADTM.

12-14 octobre, Bruxelles : cours de formation économique et historique, dans le cadre de l'Observatoire international de la dette, notamment avec Eric Berr.

14 octobre, Brest (29) : intervention de Damien Millet, dans le cadre du Forum brestois de la solidarité internationale, à la Fac Ségalen, à 20h30.

15 octobre, Hérouville-St Clair (14) : intervention de Damien Millet au festival *"Les Afrikales"*, avec table ronde à 15h sur la dette et salon du livre.

21 octobre, Grenoble (38) : intervention de Damien Millet sur le thème *"Les tsunamis de la dette"*.

22-23 octobre, Echirolles (38) : AG du CADTM France (voir ci-dessous).

AG À GRENOBLE

Le CADTM France tiendra son assemblée générale les 22 et 23 octobre 2005, à l'Auberge de jeunesse d'Echirolles, dans l'agglomération de Grenoble. Les adhérents du CADTM France qui souhaitent y prendre part ou qui souhaitent être tenus au courant de son organisation sont invités à nous contacter par mail (france@cadtm.org) ou par courrier. Nous serons heureux de vous accueillir à nos côtés pour faire le bilan de l'année écoulée, partager les expériences militantes de nos comités locaux, débattre des initiatives auxquelles nous sommes associés et préparer ensemble l'avenir de notre association. N'hésitez pas !

DÉNONCER UN G8 EN TROMPE-L'OEIL

La dette a fait la une de l'actualité en juin et juillet 2005, mais une fois les confettis balayés, que reste-t-il réellement de ce sommet du G8 ? Décryptage.

Acte 1. Le 7 juin, à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre britannique Tony Blair, George W. Bush déclare : « *Nos pays travaillent sur une proposition qui éliminera 100 % de la dette des pays les plus pauvres* ». Quatre jours plus tard, les ministres des Finances des pays du G8 annoncent à Londres un accord qualifié d' « *historique* » : l'effacement de la dette détenue par 18 pays pauvres envers la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds monétaire international (FMI), soit 40 milliards de dollars. A terme, 20 autres pays pourraient en bénéficier, portant le total à 55 milliards de dollars.

Déjà la plus grande méfiance s'impose. Car de telles annonces ont déjà eu lieu, et à chaque fois, l'échec fut retentissant en terme de développement humain. Petit retour en arrière.

L'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), lancée en 1996 puis renforcée en 1999, devait, selon la Banque mondiale et le FMI, permettre aux 42 pays concernés de faire face à « *toutes leurs obligations présentes et futures en matière de service de la dette extérieure, sans rééchelonnement de la dette ou accumulation d'arriérés et sans affaiblir la croissance* ». Pour cela, elle prévoyait d'imposer des réformes économiques néolibérales dans la droite ligne de l'ajustement structurel imposé depuis les années 1980 et qui a durement frappé les populations du Sud : augmentation des frais scolaires, des frais de santé et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), suppression des subventions aux produits de base, quatre mesures qui affectent surtout les pauvres ; privatisations ; libéralisation de l'économie et mise en concurrence déloyale des producteurs locaux avec les transnationales... Généralement, cela conduit à une dégradation importante des conditions de vie de la majorité de la population et à une forme de recolonisation. En effet, les grandes décisions se prennent dorénavant à Washington (siège de la Banque mondiale et du FMI) et au Club de Paris.

Une fois parvenu au point d'achèvement, le pays devait voir sa dette réduite de façon à permettre la poursuite régulière des remboursements. Les maigres fonds dégagés devaient servir à financer quelques dépenses sociales pour réduire la pauvreté, ce qui permettait de récupérer les revendications des contestataires sans toutefois remettre en cause la logique qui a conduit au surendettement et à une pauvreté galopante. L'annonce du renforcement de l'initiative PPTE en juin 1999 était aussi triomphante que celle de juin 2005 : 100 milliards de dollars de dette allaient être annulés, la pauvreté allait reculer de manière impressionnante. En un mot, c'était historique.

Aujourd'hui, le bilan est désastreux : seuls 18 PPTE (sur 42) ont achevé le processus qui devait s'arrêter fin 2004 et qui a dû être prolongé pour éviter un fiasco. Les belles annonces se sont dégonflées comme un ballon de baudruche : non seulement personne n'a trouvé trace des 100 milliards de dollars, mais entre 1999 et 2003, la dette extérieure publique des 18 pays concernés par l'annonce de Londres, qui sont exactement ceux ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, est passée de 68 à 73 milliards de dollars. Et 40 milliards de dollars sur 73 ne font pas 100 %... Dès lors, ne doit-on pas exiger une autre solution que la répétition d'une imposture avérée ? Loin de régler le problème de la dette, l'annonce de Londres est surtout la preuve de l'échec de l'initiative PPTE : dans le cas inverse, la dette de ces 18 pays ne ferait pas l'objet d'une nouvelle réduction...

En fait, contraints par la pression des opinions publiques et des organisations de solidarité internationale, les dirigeants du G8 font une fois de plus une fausse concession. L'initiative PPTE qui était présentée comme une avancée majeure n'a pas permis d'éliminer la dette des pays les plus pauvres. Plus grave, à cause des conditionnalités qui lui étaient liées, elle a renforcé leur dépendance à l'égard de l'extérieur, augmenté les inégalités, dégradé gravement la qualité des services publics.

L'effacement d'une partie de la dette de 18 pays (représentant seulement 5 % de la population des 165 pays en développement) n'est ici en rien un cadeau : c'est la contrepartie d'une camisole néolibérale qu'on leur impose depuis de longues années. Ces 18 pays, avec la complicité de leurs dirigeants, sont sous contrôle des créanciers : l'étau de la dette, qui est l'outil de cette domination, peut alors être légèrement desserré.

Mais il libère des montants annuels dérisoires à l'échelle des besoins. Les premières projections indiquent que les 18 pays vont économiser annuellement environ 1 milliard de dollars, qui pourrait être déduit de l'aide qu'ils recevront s'ils ne remplissent pas les critères de docilité imposés par les pays du Nord qui rembourseront à leur place. En fait, ce n'est pas un hypothétique petit milliard de dollars qu'il faut : le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a estimé à 80 milliards de dollars par an sur 10 ans la somme nécessaire pour garantir un accès universel à l'eau potable, à une alimentation décente, à une éducation primaire et aux soins de santé de base. Réunir cette somme est une question de volonté politique : chaque année, les pays du G8 consacrent 700 milliards de dollars aux dépenses militaires et 350 milliards de dollars pour des subventions à l'agriculture qui pénalisent dramatiquement les petits producteurs du tiers-monde. Pour la seule année 2004, d'après la Banque mondiale, l'ensemble des pays en développement a remboursé la somme astronomique de 374 milliards de dollars au titre du service de la dette. A quelques semaines d'un sommet de l'ONU consacré aux retards dans la réalisation des objectifs de

développement du millénaire, le G8, instance illégitime, concède une annulation à dose homéopathique associée à la poursuite d'un traitement néolibéral de choc.

L'implacable mécanique qui crée dette et pauvreté est toujours en place, le G8 la protège en détournant l'attention par des superlatifs mensongers.

Acte 2. Le FMI est le théâtre d'un jeu à couteaux tirés, conséquence de l'arrogance des grandes puissances. Car il peut paraître très étrange que les dirigeants du G8, qui sont d'ardents défenseurs de la « bonne gouvernance » et de la « transparence » chez les autres, aient pris l'initiative d'annuler des créances détenues par la Banque mondiale, la BAD et le FMI sans que ces trois institutions n'aient leur mot à dire. Ce n'était que partie remise : très vite, plusieurs pays du Nord non membres du G8 se sont agités au FMI et ont mis en cause cette décision.

Tout d'abord, le représentant de la Belgique au FMI, Willy Kiekens, a affirmé le 22 juin : « *Tant que le Conseil n'a pas entériné la proposition du G8 sur l'annulation de la dette, le Fonds devrait continuer selon les règles et politiques actuelles. Et évidemment, les pays devraient continuer de servir leur dette envers le Fonds, en totalité et à la date prévue* ». Puis il a lancé l'idée d'un mécanisme permettant de ne pas effacer de manière irrévocable la totalité de la dette des 18 pays envers le FMI. Cette proposition, que l'on peut résumer en « refinancement par don », est la suivante : le FMI continue d'exiger les remboursements, et si le pays concerné applique des politiques économiques « adéquates », c'est-à-dire entérinées par les experts ultralibéraux du FMI, le Fonds reverse les sommes remboursées au pays endetté.

Une semaine plus tard, la Belgique a eu le renfort de trois autres pays européens : la Suisse, la Norvège et les Pays-Bas. Leurs représentants ont déposé un mémorandum dans ce sens. Ces quatre pays souhaitent ainsi modifier les termes de l'annulation de dette annoncée par le G8. En effet, ils demandent le maintien de conditionnalités fortes en échange de l'effacement de la dette, puisque, d'après eux, « *la conditionnalité est un trait essentiel pour l'usage effectif des ressources libérées par la réduction de la dette* ». Pourtant, les 18 pays sélectionnés ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés), qui, on l'a vu, impose déjà de longues années de réformes économiques dans un sens néolibéral. La mainmise des créanciers sur l'économie de ces pays est très forte, le G8 se contentait d'alléger la dette et se promettait de renforcer les conditionnalités à l'occasion de nouveaux prêts. Pour Willy Kiekens et ses collègues hollandais, suisse et norvégien, c'était déjà trop.

Rappelons pour l'occasion que le mode de fonctionnement du FMI est tout simplement antidémocratique. On peut parler de despotisme des pays les plus riches. Contrairement à l'Assemblée générale de l'ONU où chaque pays possède une voix et une seule (avec une exception de taille au

Conseil de sécurité où cinq pays détiennent chacun un droit de veto), le FMI – comme la Banque mondiale – accorde à chaque pays une quantité de droits de vote en fonction de son influence politique et économique présumée. C'est ainsi que les États-Unis détiennent plus de 17% de droits de vote, suivis par le Japon et l'Allemagne (environ 6% chacun), la France et le Royaume-Uni (environ 5% chacun). À titre de comparaison, la Chine ne possède que 2,94% des droits de vote et le groupe emmené par la Guinée équatoriale, qui regroupe 24 pays d'Afrique noire (francophones et lusophones), en possède seulement 1,41%.

Dans ces conditions, la fronde menée par la Belgique, la Suisse, la Norvège et les Pays-Bas n'est pas un combat perdu d'avance. Le poids de ces quatre pays au Conseil d'administration du FMI est loin d'être négligeable : chacun d'entre eux représente dans ce Conseil un groupe d'une dizaine de pays. A eux quatre, ils détiennent 16,32 % des droits de vote. C'est suffisant pour bloquer le FMI. En effet, les décisions importantes engageant l'avenir du FMI nécessitent 85 % des droits de vote. D'ordinaire, cela permet aux États-Unis d'empêcher toute évolution qu'ils n'approuvent pas. Cette fois-ci, de « petits » pays s'en emparent. Mais il est regrettable que ce soit pour bloquer un effacement de dette, si insuffisant et inadapté soit-il. Pourquoi, par exemple, ces pays n'ont-ils pas pris la peine de s'unir pour bloquer la nomination provocatrice de Paul Wolfowitz à la tête de la Banque mondiale en mars 2005 ?

Acte 3. Le sommet du G8 en lui-même, à Gleneagles (Ecosse), n'a rien apporté de bien nouveau. Outre les attentats de Londres, le seul fait marquant fut l'organisation d'une dizaine de grands concerts, baptisés Live 8, dans de grandes capitales, pour adresser aux dirigeants du G8 une incitation à annuler la dette et à augmenter l'aide à l'Afrique. Alors que la revendication peut sembler consensuelle, la démarche initiée par les chanteurs Bob Geldof, Bono et quelques autres pose question.

Certes, la musique peut être un excellent véhicule pour porter la revendication de l'annulation de la dette et la partager avec un public plus large, d'excellentes illustrations en sont données par la compilation « Drop the debt », vendue dans une vingtaine de pays, ou des festivals engagés comme les Nuits atypiques à Langon, Esperanzah! au sud de Bruxelles et bien d'autres festivals aux quatre coins de la planète. Mais que penser de la démarche du Live 8, qui a fait appel à des mégastars dans d'immenses shows planétaires très commerciaux et très stéréotypés ? Ce faisant, les organisateurs se sont placés dans le sillage de la

Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tel : 00 33 (0)2-38-59-98-28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Damien Millet

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : sept. 2005

Photo : Julie Castro

mondialisation néolibérale responsable de ce que le Live 8 prétendait combattre. Des entreprises multinationales ont été sollicitées pour fournir les 38 millions d'euros qu'ont coûtés ces grands concerts (le double du service annuel de la dette d'un Niger qui meurt de faim...), alors que c'est sous la pression de ces grandes entreprises qu'ont été imposées aux pays du Sud depuis les années 1980 la libéralisation économique, l'ouverture des marchés et des privatisations massives.

Le choix des personnes autorisées à monter sur la sainte tribune du Live 8 fut subjectif et les critères mercantiles ont été omniprésents. Combien d'artistes africains pour clamer leur colère et s'exprimer sur le vécu de leurs compatriotes ? Pour en être, il fallait avant tout vendre des disques. La culture mise en valeur par le Live 8 fut donc celle qui est fabriquée en Amérique du Nord et en Europe, principalement anglo-saxonne. Une culture qui étouffe les autres cultures, celles des pays endettés notamment.

Enfin, en s'affichant avec MM. Tony Blair, Gordon Brown, George W. Bush ou Jacques Chirac, les promoteurs de Live 8 tendent finalement à légitimer une instance profondément illégitime. Le G8 n'est au fond qu'un regroupement des pays les plus riches qui prétend régler les affaires du monde sans en référer à qui que ce soit.

Après ce déferlement d'annonces historiques de la part du G8, après ce déferlement tout aussi médiatisé de la bonne parole de quelques chanteurs occidentaux plus ou moins messianiques, certains anoblis par la Reine d'Angleterre (Bob Geldof, Elton John, Paul McCartney), il semble urgent de continuer la lutte pour un modèle dont les valeurs sont à l'opposé du modèle actuel, que les projecteurs de Hyde Park et de Versailles ont finalement renforcé : un monde dans lequel la dette n'opprime plus des milliards d'individus et les droits humains fondamentaux sont garantis. Comme le dit un slogan, reléguons la pauvreté dans la poubelle de l'histoire, mais le G8 aussi...

▼ DAMIEN MILLET ET ERIC TOUSSAINT

BRÈVE

+ Noir coton

Les Etats-Unis ont perdu face au Brésil à l'OMC à propos des subventions qu'ils accordent à leurs planteurs de coton. Les pays africains concernés (Mali, Burkina Faso, Tchad, Bénin) n'ont pu faire mieux, faute d'argent, que d'être considérés comme tiers par rapport à cette plainte. Seul le Brésil pourra imposer des rétorsions aux Etats-Unis s'ils ne cèdent pas rapidement. Mais la vigilance doit être de mise, car les Etats-Unis tentent d'inclure la réforme de ces subventions dans la négociation en cours à l'OMC, en vue du sommet de Hong-Kong en décembre 2005. La ficelle est très grosse : ils veulent faire passer la mise en conformité avec les accords existants pour une avance sur les engagements à venir ! Mais quand on s'appelle George W. Bush, se croire tout permis est une seconde nature...

VIENT DE PARAÎTRE...

Le dernier livre du CADTM est en librairie depuis quelques jours : **L'Afrique sans dette**, par Damien Millet, éd. CADTM/Syllepse, 218 pages.

L'Afrique sans dette, c'est d'abord une cinglante ironie, car actuellement, l'Afrique s'endette. Contrairement aux annonces dans les médias, la dette de l'Afrique continue de s'accroître. On entend parler d'allègements de dette, d'aide au développement, mais une fois tous ces termes analysés, les réalités sont cruelles : le continent le plus pauvre et le plus démuné en terme de développement humain continue de transférer des sommes considérables à ses riches créanciers, les classes dirigeantes africaines prélevant leur commission au passage. Une grande partie de la population s'enfonce dans la misère et la spirale de la dette poursuit son œuvre tragique.

L'Afrique sans dette, c'est surtout une exigence. Après des siècles de pillage, d'esclavage, de colonisation, l'instauration d'un modèle économique néolibéral a brisé l'Afrique par l'intermédiaire du mécanisme de la dette. Aujourd'hui, le combat central est l'exigence de l'annulation totale de la dette extérieure publique de l'Afrique, premier pas vers celle de tous les pays du tiers-monde, dans le but de libérer enfin leur développement.

L'Afrique sans dette, c'est aussi une interrogation. La dette de l'Afrique est-elle légitime ? Pour des raisons tout à la fois morales, économiques, politiques, juridiques, écologiques et historiques, la dette actuelle doit être répudiée. Il considère que les peuples africains sont en droit d'exiger de leurs riches créanciers, qu'ils soient du Nord ou du Sud, le paiement d'une dette au titre de réparations et l'instauration d'un autre modèle économique basé sur la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

A travers 9 chapitres très documentés, ce livre analyse l'histoire politico-économique de l'Afrique, la domination, les mutilations et les trahisons subies par le continent noir. Il est avant tout un plaidoyer pour une rupture avec la logique imposée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, et à travers eux, par les puissants promoteurs de la mondialisation néolibérale.



Vous pouvez le commander auprès du CADTM France (nos coordonnées figurent dans ce bulletin), ou bien en vous rendant sur notre site web : www.cadtm.org/texte.php3?id_article=1415.

Prix : 14 euros (frais de port compris)

ISBN CADTM : 2-930443-01-4

ISBN Syllepse : 2-84950-056-9

LIRE

+ **Nérophobie**, par Odile Tobner, Boubacar Boris Diop et François-Xavier Verschave, éd. Les Arènes, juin 2005.

Cette publication de l'association Survie prend un sens tout particulier puisque c'est l'ultime livre co-écrit par François-Xavier Verschave, comme une sorte de testament militant. Écrit à trois, il trouve son origine dans la révolte née de la parution de *Négrologie* de Stephen Smith (éd. Calmann-Levy, 2004).

Lors de la parution de son livre, Smith est rédacteur en chef au journal *Le Monde* et le « monsieur Afrique » de ce quotidien, autrement dit un véritable porte-parole de la vision institutionnelle de l'Afrique. Son livre est une suite de non-dits, de contre-vérités, d'affirmations partielles de mauvaise foi et de mensonges dont l'objectif est de « favoriser auprès des lecteurs français l'idée d'une fatalité de l'oppression franc-africaine. A perpétuité ».

Dans *Nérophobie*, nos trois auteurs décortiquent minutieusement tous les faux arguments développés par Smith et les méthodes qu'il utilise pour propager son message raciste et fallacieux dans l'opinion publique, dans le but de faire accepter la version officielle et si discutable des élites françaises.

Alors que O. Tobner et B.B. Diop analysent le livre, FX. Verschave décrypte dix années d'articles de Smith dans *Libération* puis *Le Monde*, rétablissant ainsi la vérité à propos de l'Afrique et de la présence nauséabonde de la France officielle sur ce continent meurtri.

Comme Damien dans *L'Afrique sans dette*, j'ai envie de citer André Gide : « *Moins le blanc est intelligent, plus le noir lui paraît bête* ». Vous avez détesté *Négrologie*, vous adorerez *Nérophobie*...

■ VÉRONIQUE RACINE

+ **Commerce inéquitable, le roman vrai des matières premières**, par Jean-Pierre Boris, éd. Hachette, 2005.

Voici un livre qui va agacer les partisans du commerce équitable ... et ils auront à la fois tort et raison. Ex-chroniqueur du cours des matières premières sur RFI, Jean-Pierre Boris a en effet écrit le "roman vrai" de cinq produits de l'agriculture du Sud : le cacao, la café, le coton, le riz et le poivre. Petits paysans, grands producteurs, intermédiaires et spéculateurs de toutes sortes, l'intervention de chacun est décrite avec un réalisme remarquable et surtout terriblement instructif. Étonnamment, le dernier chapitre de cet essai attaque le commerce équitable, accusé d'être un leurre (comparé au commerce ordinaire, il pèse effectivement bien peu) trop souvent utilisé pour détourner l'attention des réels problèmes politiques. Et l'auteur de déplorer la disparition des caisses de compensation et autres instruments de régulation du cours des matières premières agricoles, liquidés sur tous les continents au nom du libéralisme. Si la critique du commerce équitable à laquelle se livre Jean-Pierre Boris est expéditive, d'abord parce qu'elle ne tient pas compte de la formidable éducation à la

consommation qui se met en place sous l'égide d'associations telles qu'Artisans du Monde, sa défense d'une caisse mondiale de péréquation mérite d'être lue et discutée.

■ FRANÇOIS MAUGER

+ **L'empire de la honte**, par Jean Ziegler, éd. Fayard, 2005.

Le dernier opus de Jean Ziegler aborde deux problèmes majeurs : la dette et la faim, armes de destruction massive dont les maîtres de l'empire de la honte se servent pour imposer une « reféodalisation du monde ». Dans un livre grand public, avec des explications simples mais qui conduisent malheureusement à quelques réelles imprécisions, il fait le lien entre l'une et l'autre. La partie dette répercute certaines analyses du CADTM, rendant un hommage sympathique à notre action : « *Professeur, mathématicien, syndicaliste, Eric Toussaint étudie l'évolution de la dette des pays du Sud avec une précision et une patience de bénédictin. Grâce à lui et aux jeunes gens et jeunes femmes qui l'assistent, le CADTM s'est imposé aujourd'hui comme un véritable contre-pouvoir face aux institutions issues des accords de Bretton Woods et au Club de Paris. Toussaint et son équipe de chercheurs font preuve d'un talent pédagogique considérable.* » Reprenant des discours de la Révolution française, Ziegler dresse un parallèle intéressant avec la situation d'aujourd'hui, notant par exemple que « *le service de la dette est le geste visible de l'allégeance* » aux classes dominantes. Fort de son expérience de Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, il termine par deux études du programme Faim zéro de Lula au Brésil et de la multinationale suisse Nestlé. Intéressant pour découvrir une problématique.

■ DAMIEN MILLET

BRÈVE

+ **Le Ghana pillé**

Comme le reste de l'Afrique, le Ghana est partie prenante de la mondialisation néolibérale, envoyant au Nord toutes sortes de richesses, dont les populations ne tirent pas bénéfice. Exemples.

Selon le ministre ghanéen de l'Economie, Yaw Osafo-Maafo, le Ghana a produit 736 000 tonnes de fèves de cacao en 2004, mais il en a transformé seulement 18 %. La plus grande partie de la valeur ajoutée est créée au loin...

D'après la Banque mondiale, plus de 60 % des diplômés de la faculté de médecine d'Accra au cours des 10 dernières années sont partis exercer à l'étranger. Les médecins ghanéens formés avec les fonds publics de santé de leur pays utilisent donc leurs compétences dans des pays riches...

Et pour couronner le tout, la dette et la logique de l'ajustement structurel envoient vers les riches créanciers du Ghana des richesses financières considérables : 1 milliard de dollars entre 2001 et 2003, au cours des trois premières années au pouvoir du président John Agyekum Kufuor. Décidément un bon élève des institutions internationales.

NIGER : DETTE AU MENU

Il est de notoriété publique que le Niger a faim. Plusieurs millions de personnes sont menacées par une famine pour laquelle les conditions climatiques ou les invasions de criquets sont loin d'être les seules causes.

A en croire les institutions financières internationales, le Niger est un élève modèle et docile. Il a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) en avril 2004, lui donnant droit théoriquement à une réduction de dette. Pour cela, le Niger a dû passer toutes les étapes habituelles imposées par le FMI et la Banque mondiale : réduction drastique des budgets sociaux et des subventions aux produits de base ; augmentation de la TVA ; privatisations ; libéralisation commerciale et mise en concurrence déloyale des producteurs locaux avec des sociétés transnationales... Le discours officiel était rassurant : les sommes libérées allaient servir au développement humain.

Les luttes sociales de mars 2005 ont prouvé le contraire. Les conditions de vie des populations continuent de se détériorer. Leur mobilisation a permis de faire reculer le gouvernement dans certains de ses funestes projets : la TVA à 19 % n'a pas été appliquée sur le lait et la farine, l'eau et l'électricité ne sont plus concernées que pour les tranches de consommation les plus fortes.

La logique de l'ajustement structurel, imposée via le mécanisme de la dette, continue de toucher le Niger de plein fouet. Les décisions sur la dette annoncées à grand fracas en juin 2005 par le G8 n'y changent rien car elles ne touchent pas aux fondements même du modèle économique.

Aujourd'hui, le Niger souffre plus que jamais de la faim et de la dette. A cause de la dette, la plupart des décisions économiques concernant le Niger ne sont plus prises à Niamey et servent les intérêts des grandes puissances du Nord et des potentats locaux. Le rôle de l'Etat a été réduit à la portion congrue avec la complicité du gouvernement nigérien.

Dans ces conditions, l'annulation totale et inconditionnelle de la dette extérieure publique du Niger (2 milliards de dollars fin 2003) et l'abandon des politiques néolibérales imposées par les créanciers est la seule solution possible. Les sommes libérées par une telle annulation doivent servir à la réalisation de politiques sociales et agricoles décidées et contrôlées par les Nigériens au travers de leurs organisations citoyennes. Les droits humains fondamentaux ne sont pas négociables, largement supérieurs aux droits des créanciers.

BRÈVES

+ L'Equateur puni par Washington

Depuis le soulèvement populaire d'avril dernier, qui a provoqué la chute de Lucio Gutierrez, le gouvernement du nouveau président équatorien Alfredo Palacio affirme davantage sa **souveraineté économique**. Il faut dire qu'en 2000, l'Equateur a abandonné sa monnaie pour adopter le dollar des Etats-Unis, subissant alors totalement la politique monétaire décidée par Washington. En juillet, il a décidé de réformer l'utilisation des ressources pétrolières. Au lieu de servir au remboursement de la dette, une partie servira aux dépenses sociales, notamment pour les populations indiennes. Ulcérée, la Banque mondiale a bloqué les

sommes qu'elle avait promises à l'Equateur. La Banque interaméricaine de développement menace de la suivre dans ce chantage inadmissible... Franchement, aider les pauvres plutôt que rembourser les riches, quelle démagogie... L'Equateur cherche alors à trouver des fonds ailleurs : par exemple, au Venezuela (où le président Hugo Chavez n'hésite pas à soutenir ce genre d'initiative) et en Chine (dont l'économie florissante convoite toujours davantage de matières premières). Mais les pressions de Washington ont eu raison du populaire ministre des Finances, Rafael Correa, qui avait initié la réforme et qui s'est estimé offensé par la Banque mondiale, déclarant que « *personne n'avait le droit de punir un pays s'il changeait ses lois* ». Ce en quoi on ne peut que lui donner raison...

+ Présentez... armes !

Selon l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (Sipri), les **dépenses militaires** mondiales ont atteint 1 035 milliards de dollars en 2004. Dans le même temps, l'OCDE se réjouit d'une aide publique au développement de 78 "petits" milliards de dollars... Et qui vend des armes aux pays en développement ? A 89 %, 5 pays : Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne et Russie. Bien sûr, on arrive à des aberrations : le chiffre d'affaires des 100 principales sociétés d'armement est équivalent au PIB des 61 pays les plus pauvres ! On change ça quand ?

+ Pantouflage

On est toujours content de suivre l'évolution de la carrière de nos vieilles connaissances... **Jean-Pierre Jouyet** était président du Club de Paris depuis 2000 et nous l'avons rencontré plusieurs fois, la dernière fois en novembre 2004 juste avant le passage mouvementé de l'Irak devant le Club. Depuis le 1er juillet, il est président non exécutif (« *non-executive chairman* ») de Barclays France, la branche française de la banque britannique Barclays. La liste de ses titres vaut le détour : après avoir été membre du conseil d'administration du Crédit Lyonnais, d'Air France, de France Télévision et directeur du Cabinet de Jacques Delors à la Commission européenne, il est devenu membre du conseil d'administration de France Télécom et vice-président du conseil d'administration de l'Institut Pasteur. Qui a dit que le service public était un sacerdoce ? Il a été remplacé à la présidence du Club de Paris par l'actuel Directeur du Trésor, Xavier Musca.

+ Contact burkinabè

Alain Sanou, professeur à l'Université de Ouagadougou, est secrétaire de la CODDE (Coalition des organisations de la société civile pour un développement durable et équitable) au Burkina Faso. Cette coalition, initiée en 2000 et opérationnelle depuis peu, regroupe 13 organisations et travaille principalement sur la dette du Burkina et la gouvernance. Alain Sanou, invité au contre-sommet du G8 en Ecosse par Christian Aid et de passage à Paris, a rencontré le CADTM France. Nous cherchons à collaborer plus étroitement sur la thématique de la dette et à échanger nos informations. La CODDE a déjà travaillé sur la question du riz (le riz burkinabè coûte plus cher que le riz importé) et ce type de recherche, par exemple, intéresse le CADTM. Ce premier contact entre les deux organisations a été fructueux et on ose espérer de futures collaborations...

TRAVAIL AU CONGO : POUR CERTAINS BLANCS, C'EST AU NOIR...

La Charte des Investissements du Congo, datant du 18 janvier 2003 et bien entendu dictée par les organismes internationaux et les accords de l'O.M.C., bien qu'elle dispense les entreprises étrangères de la plupart des taxes, ne les exonère pas de l'impôt sur les bénéfices : elle garantit seulement l'exemption de l'impôt sur les sociétés aux entreprises naissantes au cours des trois premières années d'existence, qu'elles soient congolaises ou étrangères (art.25) ; et garantit, par ailleurs, "l'égalité de traitement suivant les principes et les prescriptions du droit sur la concurrence" (art.6), conformément aux règles de l'OMC ["Traitement national"] et du Traité de l'organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique. Les entreprises étrangères sont donc soumises aux mêmes lois que les entreprises locales, notamment en ce qui concerne le respect du code du travail.

Ainsi, une multinationale française produisant du sucre et ayant racheté l'entreprise nationale privatisée est parvenue à obtenir du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget une "Convention" l'exonérant "pendant une période de 5 ans et ce à compter du 6 mai 2003 [alors que la convention a été signée le 24 mars 2005 !]

- des charges sociales et fiscales sur les apprentis et les temporaires,
- de l'impôt sur les bénéfices des sociétés".

Pour ce qui concerne les "charges sociales sur les temporaires", notons d'abord que les cotisations sociales ne sont pas l'affaire du Ministère des Finances qui a signé la "Convention", mais de la Caisse de Sécurité sociale qui n'a même pas été informée de cette transaction qui permet en plus à l'entreprise d'effacer un arriéré de paiement de ses cotisations depuis mai 2003. Ainsi, les salariés ne pourront pas faire valoir auprès de la dite Caisse leurs cinq années de travail.

L'entreprise, elle, uniquement pour 2004 et début 2005, totalise déjà un montant d'exonération de charges sociales de plus d'un milliard de FCFA, puisque quasiment tous ses salariés sont des "temporaires" étant donné qu'ils ne sont embauchés que pendant les "campagnes" sucrières.

Ce milliard va cruellement manquer à la Caisse pour payer les retraites et les pensions puisqu'elle obéit à un système par répartition ! Lorsqu'on sait que ce milliard représente la moitié d'un mois de pensions et retraites de cette Caisse, on comprend aisément que si 24 entreprises se permettent ce que se permet cette entreprise, les retraités du privé, les veuves, les pensionnés, les accidentés du travail, les salariées en congé maternité payés déjà misérablement, n'ont plus qu'à faire la manche... devant la porte de ces entreprises peut-être.

Malheureusement, à l'article 21 de la même charte : "L'Etat reconnaît la nécessité de rendre

plus flexible la réglementation du travail", mais sans en préciser la manière. Voici comment le travail devient "flexible" : en fait, officiellement non déclaré !

Pour l'impôt sur les bénéfices, l'entreprise profite de l'article 25, étendu en plus à 5 ans et non 3 comme le veut la loi ! Pourtant, elle n'est pas une "entreprise naissante" puisqu'elle a simplement racheté l'entreprise nationale privatisée. Mais le texte de la charte permet ce tour de passe-passe grâce à un décret présidentiel du 18 février 2004 qui s'y est ajouté !

Si l'on sait par ailleurs que la Charte garantit, grâce à son article 3, aux entreprises étrangères "le libre rapatriement des bénéfices réalisés", on comprend comment les Etats du Sud perdent leurs revenus mais ne sont pas en échange exonérés de payer leurs dettes !

PPTE NEWS

+ Le Burundi au saut d'obstacles

L'initiative PPTE est le moyen actuel retenu par le FMI et la Banque mondiale pour continuer à diriger la barque sur le plan économique et financier. Les potentats locaux en redemandent, puisqu'elle renforce à la fois leur pouvoir et leur cote auprès des grandes puissances. Dernier en date : le Burundi. Après avoir docilement appliqué toutes les mesures imposées par les experts ultralibéraux du FMI, ce pays a été récompensé le 4 août 2005 : on dit dans le jargon qu'il a atteint le « point de décision ». Le ministre burundais des Finances a qualifié cet événement d'historique, qui représente selon lui « un allègement de 80% de la dette extérieure du Burundi ». Or c'est faux. Tout d'abord, ce pourcentage ne porte que sur la dette bilatérale du Burundi, qui représente moins de 15 % de sa dette extérieure, et pour le reste, rien n'est sûr. De plus, cet allègement ne sera définitif qu'au point d'achèvement de l'initiative, soit après une longue période de réformes économiques soutenues, dans un sens néolibéral bien sûr (officiellement, entre 1 et 3 ans, mais certains pays ne l'ont pas atteint près de 5 ans plus tard). Pendant ce temps, les populations souffrent des mesures que le gouvernement applique pour plaire aux créanciers. Quand un allègement homéopathique sera enfin attribué, les sacrifices auront été bien plus considérables que les maigres gains. Fin décembre 2004, la dette extérieure du Burundi était de 1,48 milliard de dollars. On attend avec impatience les chiffres des années à venir... L'initiative PPTE est un fiasco, la dette continuera de briser le Burundi, et comble suprême, le prix à payer pour les plus pauvres est et restera très élevé ! Un nouveau président, Pierre Nkurunziza, a été élu le 19 août à l'issue du processus initié à Arusha afin d'en finir avec une guerre civile qui a duré onze ans et dont les ravages humains et sociaux sont dramatiques. Sa marge de manoeuvre sera particulièrement étroite, le FMI et la Banque mondiale ont déjà tracé la voie...

SANTÉ !

L'Assemblée Mondiale de la Santé des Peuples s'est déroulée du 17 au 22 juillet à Cuenca, en Equateur. Organisée par le People's Health Movement (mouvement pour la santé des peuples), cette deuxième édition a rassemblé des militants et organisations partageant une même vision de la santé. J'y représentais le CADTM France.

La santé est ainsi avant tout une réalité sociale, politique et économique. Le décryptage de ses déterminants sociaux et économiques permet d'identifier les causes sous-jacentes de la pauvreté et des inégalités, et d'en expliciter les mécanismes. Cette démarche, qui fait sortir la santé du pré carré technico-scientifique et sanitaire, conduit à aborder les thèmes du commerce international et de ses règles inégalitaires, des politiques des institutions financières internationales, de la dégradation de l'environnement, et à en analyser l'impact sur la santé. Toute une réflexion se développe aussi sur la santé comme droit : cette perspective, appuyée par un corpus de

textes de droit et de conventions internationales, est très riche. En premier lieu, elle est un angle d'approche qui fait sortir d'une vision charitable de la santé : les êtres humains n'ont pas à quémander plus de santé, ils y ont droit. Cette approche nourrit également toute une méthodologie pour identifier les obstacles à la santé, en remontant de l'échelle du terrain à celle des responsabilités institutionnelles, et en dégagant les liens de causalité entre ces niveaux.

L'offensive sur la santé se joue aussi à un niveau idéologique, et un certain nombre de débats se sont attachés à décrire les rouages de cette guerre idéologique. Ainsi, le discours dominant autour de la santé dans les pays pauvres fait porter au système de santé l'entière responsabilité de l'Etat de santé de la population. Ce procédé de déplacement des responsabilités est poussé jusqu'au niveau de l'individu : il est tenu responsable de son état de santé (pourquoi ne lavent-ils pas les aliments alors que plusieurs campagnes, dites de promotion de la santé, leur en ont expliqué les bienfaits ?), et il doit aussi la financer. En serinant également l'idée d'un état sclérosé,

coûteux, nécessairement inefficace, la porte est grande ouverte pour faire gober les politiques de recouvrements des coûts, de partenariat public-privé, et d'une privatisation pure et simple des systèmes de santé. L'Organisation mondiale de la santé est le miroir de cette guerre idéologique, et certains de ses représentants présents à l'assemblée étaient venus prôner une vision de la santé complètement moulée par la Banque Mondiale, ce qui a donné lieu à de vifs débats.

Le panel des participants à l'assemblée –individus et organisations– était très large, à la fois en terme de provenance (militants indigènes équatoriens, universitaires, étudiants, travailleurs de santé, etc), d'actions menées et d'orientation idéologique. Conçue à la fois pour renforcer le People's Health Movement et pour élaborer des alternatives, des stratégies de résistance et de lutte, l'assemblée a souffert de cette double tâche : les débats qui mettaient à jour les divergences ont été limité dans leur portée pour ne pas prendre le risque de diviser. En contrepartie, les stratégies communes n'ont pu s'élaborer qu'autour

des plus petits dénominateurs communs, ce qui a limité considérablement leur portée.

Parmi les chantiers ouverts (et que je suivrai d'assez près), il est prévu un suivi des activités de la Commission sur les déterminants Sociaux de Santé de

l'OMS nouvellement créée, et qui met en présence des conceptions de la santé et des actions à mener pour l'améliorer diamétralement opposées.

Le CADTM a beaucoup à apporter à cette approche globale de la santé : une expertise sur les mécanismes macroéconomiques générateurs de pauvreté, des revendications qui dessinent les conditions incontournables d'une meilleure santé, et peut-être une articulation avec la perspective du droit.

A tous ceux qui seraient intéressés, je propose donc de créer un groupe de travail sur la santé !

■ JULIE CASTRO (julie.castro@cadtm.org)



Oui pour l'adhésion au CADTM !

B19

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mel : _____@_____

☐ Adhère au CADTM France : ☐ 10 euros ☐ 5 euros (petits revenus)

☐ M'abonne aux publications du CADTM : ☐ 38 euros ☐ 22 euros (petits revenus)

A adresser avec votre règlement à : **CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau**